

## note au lycée pour étude de droit

Par **marion2007**, le **21/04/2024** à **12:31**

Bonjour,

Je m'appelle Marion et je suis lycéenne

Aujourd'hui, je viens poser une question qui me rend particulièrement mal à l'aise qui porte sur les notes attendues pour une fac de droit (en particulier celle de Montpellier). Actuellement j'ai une moyenne de 14 sur 20 et je voudrais savoir si cela est suffisant pour être accepté en fac de droit (Montpellier).

Je vous remercie d'avance aux personnes et aux témoignages qui voudront bien répondre à cette question.

Par **Floris22**, le **21/04/2024** à **14:48**

Bonjour

Pour entrer en fac, seul le bac suffit.

Vos notes au lycée ne sont pas gage que vous aurez de telles notes en fac.

La fac, c'est un autre univers, avec ces codes et façons de travailler. Il vous faudra acquérir une méthodologie qui peut-être différente de celle que vous avez actuellement. Il faut aussi savoir se remettre en question en permanence, s'interroger sur ses résultats et leur pourquoi.

Par **Baca**, le **21/04/2024** à **17:26**

les notes ne sont pas vraiment prises en compte pour être admis en licence de droit, il faut seulement avoir le bac. Néanmoins ils regardent où tu habites. Cela veut dire que si tu habites à Montpellier ou dans les environs tu n'auras aucun mal à intégrer cette fac néanmoins si tu habites à Lille ça peut être un peu plus compliqué

Par **Isidore Beutrelet**, le **25/04/2024** à **07:24**

Bonjour

BACA a parfaitement résumé !